

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2023

COMPTE-RENDU

Convocation du 30 novembre 2023

Présents : Mesdames BEILLARD Sylvie, RAVENEAU Annie, MASSIAS Isabelle, LAURENT Claudette, LACRAMPE Josette, Messieurs CHAPEAU Jean-Philippe, GROLLEAU Tony, ABILLARD Arnaud, GUIOCHEREAU Yannick, LHUILLIER Thierry, RONCERET Philippe.

Excusées : Madame BONIN Marjorie, Madame MAUBOUCHER Louise-Anne, DUPUY Maryvonne

Secrétaire de séance : Monsieur ABILLARD Arnaud

Adoption du procès-verbal du 7 novembre 2023 à l'unanimité.

Avenant au contrat ADS (instructions d'urbanisme)

Madame BEILLARD précise que faute de directive transmise par le service urbanisme de Longué-Jumelles, la délibération est ajournée.

Devis de location de modules temporaires pendant les travaux de rénovation thermique de l'école maternelle

Madame Annie RAVENEAU présente les devis de deux entreprises comprenant l'installation et la location de deux salles de classes modulaires et d'une salle de sieste pendant deux mois :

Il est décidé de renoncer à cette solution car trop coûteuse et de privilégier la réalisation des travaux durant les vacances d'été. Cette contrainte sera stipulée dans le dossier de consultation des entreprises lors de l'appel d'offres. A défaut, d'autres solutions devront être envisagées.

Demande de fonds de concours pour les arceaux vélos

La présence de stationnements sécurisés sur l'espace public est importante pour encourager la pratique du vélo.

Aussi la CASVL a décidé de mettre en place un fonds de concours destiné à l'installation de supports de stationnement vélos pour l'année 2023 et l'année 2024, l'objectif étant de développer une offre quantitative sur tout le territoire.

La subvention annuelle est plafonnée à 50 € par arceau.

La commune, après en avoir délibéré à l'unanimité, sollicite une aide de 250 € au titre du fonds de concours 2023 pour la pose de 5 arceaux vélos.

Adoption du nouveau rapport de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)

Madame le maire précise que la commission, réunie le 30 novembre dernier, préconise que le Conseil Communautaire procède à une révision libre des AC (Attributions de Compensation) suite à la prise en charge transférée par la Commune de Vernioil pour l'ouverture d'une antenne musicale à compter de septembre 2023.

Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve le rapport définitif de la CLECT et approuve l'AC définitive pour 2023 et provisoire pour 2024 selon la répartition comme suit :

AC provisoire 2023	AC définitive 2023	AC provisoire 2024
106 088,60 €	90 861 ,60 €	83 105,60 €

Proposition d'entrer dans le groupement de commande, accord-cadre pour la fourniture de plantations d'arbres et d'arbustes

Le conseil ne souhaite pas intégrer ce groupement de commande.

Réflexions sur les dépenses 2024

Madame le maire présente les orientations budgétaires en matière d'investissement et de fonctionnement pour 2024.

Retour sur la consultation lancée pour les travaux du Prieuré

Madame le maire expose le bilan de l'appel d'offres :

- 21 réponses déposées de façon électronique
- 2 lots infructueux,
- 1 lot largement au-dessus de l'estimation

Après analyse des offres présentée par l'architecte, Mr PEREIRA, la Commission se réunira le 14 décembre prochain pour déterminer les entreprises qui seront reçues en entretien de négociation courant janvier 2024.

Présentation du rapport 2022 sur les déchets ménagers (KYRIELLE)

Faits marquants :

- évolution du périmètre du service déchets de Saumur au 1^{er} janvier 2022,
- nouveau Centre de tri Trivalor,
- nouveaux investissements pour les 8 déchèteries,
- travaux de rénovation du centre de transfert de Bellevue.

Rapport consultable en mairie.

Présentation du rapport 2022 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable et de l'assainissement

Depuis 2021, 13 communes sont gérées par une régie à autonomie financière (dont la commune de Vernioil) et 32 autres par une délégation de service public (DSP) ;

Rapport consultable en mairie.

Recensement

Madame Isabelle MASSIAS précise que 3 districts ont été redessinés. Ils seront attribués aux 3 agents recenseurs :

- Madame Cécile MEME
- Monsieur Jean-Philippe BELNOUS
- Madame Armelle PARCÉ

Leur formation aura lieu en janvier 2024.

Le recensement se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024.

Bulletin municipal

Il sera distribué avant la cérémonie des vœux ;

Projet Notre École Faisons La Ensemble (NEFLE)

Madame Annie RAVENEAU dresse le bilan de ce projet.

Levée de séance : 00H20